



Depuis presque quelques années, de plus en plus de personnes empruntent la Route Atlantique Ouest Africaine (WAAR). Cette route migratoire, qui avait été particulièrement active en 2006, est redevenue une route fréquemment empruntée par les migrants. Ainsi en 2019, année de référence de cette activité, 2 687 migrants sont arrivés aux îles Canaries (Espagne). Année après année, le nombre de migrants arrivant irrégulièrement aux îles Canaries ne cesse d'augmenter. **Entre janvier et février 2023, 1 865 migrants** sont arrivés de manière irrégulière aux îles Canaries. Cependant, au cours de la même période en 2022, on dénombrait **5 496 arrivées**. Ceci représente une baisse de **66 pour cent** (Source : ministère de l'Intérieur Espagnol).

Les migrants quittent généralement les côtes du Maroc ou de la Mauritanie vers les îles Canaries. Cependant, les départs sont souvent préparés depuis les côtes du Sénégal et le voyage vers les îles Canaries comprend souvent plusieurs étapes intermédiaires.

Depuis octobre 2020, l'OIM réalise un suivi des principaux lieux de départ de bateaux en direction des îles Canaries (Espagne). Ce rapport présente les principales données collectées, la méthodologie employée et les autres événements identifiés par les enquêteurs le long des côtes sénégalaises.

DÉPARTS DEPUIS LE SÉNÉGAL – PROFIL DES MIGRANTS

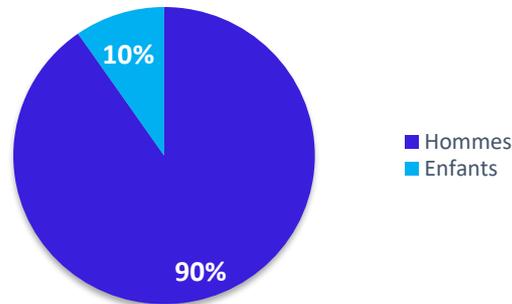
Nationalités

Principales nationalités des migrants embarquant depuis les côtes du Sénégal

Sénégalais

Nigérien

Profil démographique



La majorité des migrants étaient Sénégalais. On note également la présence de Nigériens. Aucune femme n'a été déclarée durant cette période, 90 pour cent des migrants étaient des hommes et 10 pour cent d'enfants ont été déclarés.

MÉTHODOLOGIE

L'outil de suivi des lieux de départ surveille les événements liés aux mouvements migratoires des côtes du Sénégal vers les îles espagnoles des Canaries (qui, le plus souvent, se passent à travers plusieurs étapes intermédiaires), dans le but de documenter la mobilité le long de la route atlantique ouest-africaine (WAAR). La méthodologie combine trois outils: le suivi des lieux de départ, la cartographie des lieux de départ et le comptage.

Ce rapport présente les données collectées par l'outil de suivi des départs entre le **1^{er} janvier et le 28 février 2023** aux principaux points de départ le long du littoral sénégalais. Les informations sont fournies aux agents recenseurs de l'OIM par les Points Focaux Communautaires (PFC) qui collectent des informations sur les événements notables observés dans les zones de départ empruntées par les migrants pour se rendre en Mauritanie, au Maroc et aux îles Canaries. Lorsque les points focaux communautaires obtiennent des informations pertinentes, ils les enregistrent dans la base de données à l'aide du formulaire de collecte de données. Dans le cadre de ses activités de suivi des départs des côtes sénégalaises, l'OIM ne collabore d'aucune manière avec les réseaux de trafic et de facilitation des migrants.

SOURCES DES DONNÉES ET REMARQUES :

Il existe certaines limites aux données fournies par les PFC sur les mouvements qui ont lieu sur la côte dans le cadre de la migration maritime au Sénégal. Les données disponibles sont rares et contiennent rarement des informations sur la date exacte du voyage ou la liste des migrants qui embarquent sur les bateaux. De plus, il n'existe pas de données parfaitement harmonisées avec le gouvernement espagnol sur les arrivées aux îles Canaries (Espagne) en provenance du Sénégal.

ÉLÉMENTS DE L'ACTIVITÉ

- Conception et déploiement d'un formulaire de collecte
- Évaluation menée auprès des points focaux communautaires par smartphone
- Nombre total de PFC travaillant sur ce projet
- De Saint-Louis à Ziguinchor, des PFC habitant ces localités couvrent le littoral sénégalais



07

Nombre d'événements identifiés par les Points Focaux Communautaires (PFC) concernant d'éventuels départs ou préparatifs de départs depuis les côtes du Sénégal entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2023. Ce chiffre représente une baisse de **22 pour cent** par rapport aux 9 événements identifiés entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2022 (dernière collecte).

DÉTAILS DES ÉVÈNEMENTS



2 embarcations ont quitté les côtes du Sénégal durant la période du 1^{er} janvier au 28 février 2023. Comparé aux 2 départs pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2022, ce chiffre n'a pas évolué.



62 migrants ont emprunté des embarcations, comparé aux **158** personnes enregistrées entre novembre et décembre 2022. Ceci représente une diminution de 61 pour cent d'individus ayant quitté le Sénégal par voie maritime par rapport à la période précédente.



La plupart des bateaux partant du Sénégal se dirigent directement vers les îles Canaries, tandis que certains se dirigent d'abord vers la Mauritanie.



2 événements concernent des campagnes de recrutement irrégulières en vue d'enregistrer des candidats à la migration. Ce nombre est en baisse de 50 pour cent par rapport au 4 campagnes observées dans la période de novembre à décembre 2022.



2 incidents mettant en péril la vie des migrants ont été enregistrés pour cette période du rapport. Contrairement à la période de novembre à décembre 2022 où 3 incidents avaient été rapporté. Ce qui représente une baisse de 33 pour cent.

Risques potentiels :

- Embarcations surchargées et risque accru de naufrages et de disparitions de bateaux en mer suite à la recrudescence des candidats inscrits
- Mauvaise qualité des embarcations augmentant le risque de naufrage
- Abus, extorsion et exploitation des migrants en raison de l'isolement des zones de départ, de la vulnérabilité des candidats à la migration et du déséquilibre des pouvoirs



Zones de départ (janvier – février 2023) :

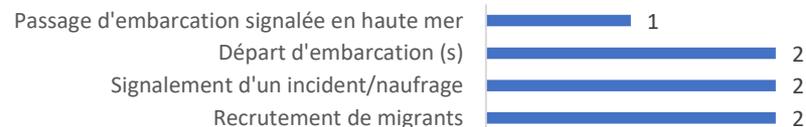
- Côtes de Fatick et Thiès



Cette page présente les données collectées entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2023 auprès des Points Focaux Communautaires (PFC) le long des côtes sénégalaises. Les données collectées concernent tous les types de mouvements par bateau du Sénégal vers la Mauritanie ou les îles Canaries (Espagne) identifiés comme migration irrégulière.

Entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2023, **7 événements** ont été signalés par les PFC : **2 événements (29 pour cent)** représentent l'enregistrement de candidats à la migration pour un départ futur; **2 événements (29 pour cent)** ont concerné des naufrages ou incidents sur des bateaux en mer; **2 événements (29 pour cent)** sont liés aux départs de bateaux des côtes sénégalaise, et enfin **1 événement (13 pour cent)** a concerné le passage d'embarcation signalée en haute mer.

Fig.1- Types d'évènement identifiés (janvier - février 2023)



Carte 1 – Régions de départ des pirogues depuis le Sénégal (janvier – février 2023)



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des limites et des noms géographiques sur cette carte peuvent inclure des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni la reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces limites par l'OIM.



DÉTAILS DES SIGNALEMENTS ENREGISTRÉS PAR LES POINTS FOCAL COMMUNAUTAIRES (PFC)

2



Deux campagnes de recrutement de migrants ont été signalées par les Points Focaux Communautaires (PFC). Ce chiffre est en baisse de **50 pour cent** par rapport au 4 campagnes de recrutement signalées entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2022.

Le recrutement de candidats à la migration connaît une tendance à la baisse pour cette période. Un total de 85 individus a été enregistré sur des éventuelles listes de candidats. Contrairement à la période de novembre à décembre 2022, où 180 candidats avaient été déclarés. Cette diminution de 53 pour cent témoigne de l'efficacité des interventions des forces de l'ordre et des garde-côtes pour empêcher ce type d'embarquement dans les différentes zones de départ.

Avec les dispositions prises par les forces de l'ordre, et les conditions climatiques de cette période peu favorables au voyage par voie maritime, certains candidats tentent de se rendre par avion jusqu'au Maroc d'où ils préparent leur dernière étape du voyage en direction des îles Canaries.

2



Deux départs d'embarcations ont été signalés par les Points Focaux Communautaires (PFC). Ce chiffre n'a pas évolué comparé aux deux départs d'embarcations signalés entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2022.

Les départs sont notés sur les littoraux des côtes des régions de Fatick et de Thiès.

Le nombre de départs des embarcations est relativement bas depuis plusieurs périodes. Cette tendance démontre l'importance croissante accordée à la surveillance que les autorités locales font dans la prévention et la sensibilisation des potentiels candidats sur les dangers de la migration irrégulière.

2



Deux incidents mettant en péril la vie des migrants, qui concernent des pirogues ayant pris départ depuis les côtes du Sénégal, ont été enregistrés par les PFC. Soit une baisse de 33 pour cent par rapport aux 3 incident signalé entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2022. .

L'un des incidents signalés par les PFC concerne une embarcation ayant subi une panne de moteur. Etant En détresse, les migrants ont été secourus par une pirogue de pêcheurs les ayant aidé à accoster. Une embarcation a été abandonnée après que les candidats ont eu à constater la présence de surveillance sur les côtes. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée lors de ces ces deux incidents.

Les naufrages et incidents mettant en danger la vie des migrants observés depuis plusieurs mois, ont mis en exergue l'urgence de consolider les mécanismes de réponse, de sauvetage, d'assistance et de protection des migrants qui souhaitent se rendre en Europe par la route Atlantique, tant du côté des pays de départ comme le Sénégal ou la Gambie, que des pays où transitent les migrants tels que la Mauritanie, le Maroc, et l'Espagne. L'évolution croissante des incidents sur la route migratoire la plus meurtrière d'Afrique de l'Ouest et du Centre, souligne également l'importance de promouvoir et de favoriser une migration sûre et régulière.

Une étude du Centre pour les migrations mixtes (Mixed Migration Centre, MMC) de février 2022, fait état de l'attraction croissante pour la route Atlantique ; 68 pour cent des migrants interrogés ont exprimé le souhait d'emprunter cette route pour rejoindre l'Europe. Selon l'étude du MMC, les raisons derrière la croissance dans l'intérêt pour la route Atlantique sont multiples, et comprennent tout d'abord les conséquences socioéconomiques de la crise du COVID-19, poussant de nombreuses personnes dans l'extrême pauvreté et les encourageant à migrer à tout prix. De plus, les fermetures des frontières suite à la crise du COVID-19 et les contrôles accrus aux frontières ont forcé les migrants à emprunter la route maritime, plus dangereuse que la route terrestre. Enfin, la route Atlantique est aussi la route la plus 'courte' vers l'Europe.